

**ASSOCIATION FOUGERES PAYS EN MARCHÉ**

**36, RUE DE NANTES  
35300 FOUGERES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013**

---

---

**L'ENTREPRISE COMPTABLE DE L'OUEST  
Commissaire aux comptes**

**Membre de la Compagnie Régionale de RENNES  
2 Rue de la Chaudronnerais  
BEAUCE  
35300 FOUGERES**

## RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 avril 2010, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2013** sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association « **FOUGERES, PAYS EN MARCHE** » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes, dont le total du bilan s'élève à **338 204 €** et le résultat excédentaire à **43 343 €**

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS.**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS .**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons été conduits à contrôler notamment la comptabilisation des opérations de trésorerie ainsi que celles relatives aux subventions reçues au titre de l'exercice.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées à ce titre dans les comptes de votre association, grâce, notamment, à la prise de connaissance et aux tests effectués sur les procédures mises en place par votre association pour appréhender ces opérations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport

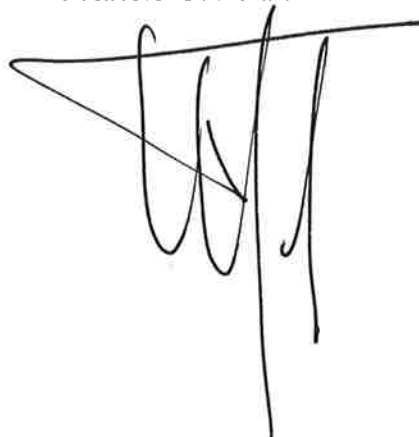
## **III - VERIFICATIONS SPECIFIQUES.**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité directeur et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à BEAUCE,  
Le 13 juin 2014

Le Commissaire aux comptes  
SAS L'ECO  
Francis GERARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'FG', written over a horizontal line.

# COMPTES ANNUELS



**ASSOCIATION FOUGERES PAYS EN MARCHÉ**

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2013 (en Euros)**

	31/12/2012		31/12/2013		31/12/2012		31/12/2013	
	BRUT	AMORTIS.	NET	NET	FONDS ASSOCIATIFS	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	FONDS DEDIES	TOTAL III
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>								
Immobilisations incorporelles	16 215,39	12 905,61	3 309,78	5 035,40	Report à nouveau		162 586,89	162 639,01
Immobilisations corporelles	101 549,81	96 614,04	4 935,77	9 950,26	Résultat de l'exercice		43 343,07	-52,12
Immobilisations financières	6 000,00		6 000,00		Situation nette		<b>205 929,96</b>	<b>162 586,89</b>
<b>TOTAL I</b>	<b>123 765,20</b>	<b>109 519,65</b>	<b>14 245,55</b>	<b>20 985,66</b>	<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>			
					Subventions d'investissement			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>TOTAL I</b>		<b>205 929,96</b>	<b>162 586,89</b>
Subventions à recevoir	161 381,56		161 381,56	135 468,24				
Créances	63 742,18		63 742,18	33 381,91	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Autres créances	5 566,05		5 566,05	5 596,50	<b>TOTAL II</b>		0,00	0,00
Disponibilités	137 994,90		137 994,90	75 063,30				
Charges constatées d'avance	10 958,59		10 958,59	11 024,39	<b>FONDS DEDIES</b>			0
					<b>TOTAL III</b>		0,00	0,00
<b>TOTAL II</b>	<b>379 643,28</b>		<b>379 643,28</b>	<b>260 534,34</b>	<b>DETTES</b>			
					Dettes fournisseurs et comptes rattachés		61 892,99	61 579,52
					Dettes fiscales et sociales		105 170,85	39 186,87
					Autres dettes		8 704,72	8 704,72
					Produits constatés d'avance		12 190,31	9 462,00
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	<b>503 408,48</b>	<b>109 519,65</b>	<b>393 888,83</b>	<b>281 520,00</b>	<b>TOTAL IV</b>		<b>187 958,87</b>	<b>118 933,11</b>
					<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>		<b>393 888,83</b>	<b>281 520,00</b>

**L.E.C.O**  
 2, Rue de la Chaudronnerais  
 BEAUCE - B.P. 10258  
 35302 FOUGÈRES CEDEX  
 Tél. 02 99 99 30 50 - Fax 02 99 99 59 23  
 669 201 048 RCS RENNES



## ASSOCIATION FOUGERES, PAYS EN MARCHÉ

### COMPTE DE RESULTAT ANNEE 2013 (en Euros)

	2013	BUDGET PRIMITIF 2013	2012
<b>PRODUITS</b>			
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (total I)</b>	<b>752 908,59</b>	<b>733 380</b>	<b>670 689,01</b>
- Mise à disposition personnel	25 879,41		
- Prestations de services et produits des activités annexes	72 644,93	11 400	51 667,42
- Subventions d'exploitation	344 973,22	415 973	308 442,50
- Cotisations	306 007,00	306 007	303 489,00
- Transfert de charges	3 339,03		7 023,86
- Produits divers de gestion courante	65,00		66,23
<b>PRODUITS FINANCIERS (total II)</b>	<b>789,43</b>	<b>0</b>	<b>1 433,71</b>
- Autres intérêts et produits assimilés	789,43		1 433,71
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (total III)</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>	<b>242,96</b>
- Quote-part subvention investissement virée au compte de résultat			242,96
- Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + II + III)</b>	<b>753 698,02</b>	<b>733 380</b>	<b>672 365,68</b>
<b>CHARGES</b>			
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (total I)</b>	<b>710 275,95</b>	<b>733 080</b>	<b>672 024,30</b>
Achats	24 806,89	24 062	20 382,82
Charges externes	69 419,21	86 497	66 079,58
Autres charges externes	175 485,49	203 180	176 050,25
Impôts et taxes	26 141,90	22 898	22 944,78
Rémunérations du personnel	282 365,51	387 800	263 763,75
Charges sociales	125 314,60		114 308,80
Dotations aux amortissements	6 740,11	8 643	8 493,42
Charges diverses de gestion courante	2,24		0,90
Autres charges - subvention			
<b>CHARGES FINANCIERES (total II)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
- Charges d'intérêts			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (total III)</b>	<b>0,00</b>		<b>49,50</b>
- Sur opérations de gestion			49,50
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (total IV)</b>	<b>79,00</b>	<b>300</b>	<b>344,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III)</b>	<b>710 354,95</b>	<b>733 380</b>	<b>672 417,80</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>43 343,07</b>	<b>0</b>	<b>-52,12</b>

**L.E.C.O**  
 2, Rue de la Chaudronnerais  
 BEAUCE - B.P. 10258  
 35302 FOUGÈRES CEDEX  
 Tél. 02 99 99 30 50 - Fax 02 99 99 59 23  
 669 201 048 RCS RENNES

## ANNEXE

### A – Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable des associations, selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### B – Notes sur le bilan

#### Bilan actif

##### Amortissement des immobilisations

Le calcul de l'amortissement des immobilisations est réalisé sur les durées d'usage, sans rechercher leurs durées d'utilisation (*décret 2005-1757 du 30 décembre 2005, JO du 31, p. 20838 ; règlement CRC 05-09 du 3 novembre 2005, arrêté du 26 décembre 2005, JO du 3 janvier 2006, p. 58*).

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes pour les différentes catégories d'immobilisations :

Logiciels	3 ans
Installations générales, agencements, aménagements	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	10 ans

##### Tableau des mouvements des immobilisations

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	16 215			16 215
Immobilisations corporelles	101 550			101 550
Immobilisations financières	6 000			6 000
<b>Total</b>	<b>123 765</b>			<b>123 765</b>

##### Tableau des mouvements des amortissements

	Début exercice	Dotations	Sorties d'actif	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	11 180	1 726		12 906
Immobilisations corporelles	91 600	5 014		96 614
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>102 780</b>	<b>6 740</b>		<b>109 520</b>

##### Subventions d'exploitation à recevoir

Ce poste regroupe les subventions de fonctionnement attribuées au titre de l'année civile 2013 et non encore encaissées à la date de clôture.

##### Créances clients et autres créances

Il s'agit des prestations facturées et de cotisations appelées au titre de l'année 2013 et non encaissées à la date de clôture de l'exercice.

##### Bilan passif

Tableau des mouvements des subventions d'équipement

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Conseil Régional	2 772			2 772
Conseil Général	5 011			5 011
Leader +	351			351
<b>Total</b>	<b>8 134</b>			<b>8 134</b>



### Tableau des mouvements des amortissements des subventions d'équipement

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Conseil Régional	2 772			2 772
Conseil Général	5 011			5 011
Leader +	351			351
<b>Total</b>	<b>8 134</b>			<b>8 134</b>

### Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Elles comprennent les dettes relatives aux factures des prestataires qui n'ont pas encore été réglées à la clôture pour un montant de 54 497 € et les charges à payer rattachées à l'exercice pour un montant de 8 136 €.

### Honoraires du Commissaire aux comptes

Informations requises par l'article R 123-198-9 du Code de commerce :

Les honoraires du Commissaire aux comptes comptabilisés dans les charges de l'exercice s'élèvent à 2 300 € TTC.

### Dettes fiscales et sociales

Elles concernent en particulier les droits acquis par les salariés au titre des congés payés, ainsi que les charges sociales correspondantes.

### D - Effectif

Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié	Mise à disposition
Cadres		1
Non cadres CDI	8	1
Non cadres CDD	1	

### Engagements au titre des indemnités de fin de carrière.

La convention collective applicable prévoit le versement d'une indemnité de départ en retraite. Les engagements correspondants ne sont pas constatés en comptabilité.

Le montant du passif social (dette actuarielle) s'élève à la clôture de l'exercice à **11 750 €** ; il correspond à l'engagement probable actualisé des droits acquis par les salariés à cette date.

Cette évaluation est déterminée en retenant les hypothèses suivantes :

- méthode actuarielle rétrospective prorata temporis
- les indemnités sont soumises aux charges sociales
- taux d'actualisation : 3,25 %
- Taux de turnover : 10 % dégressif jusqu'à 50 ans

### Information concernant le Droit Individuel à la Formation (DIF), articles L 6323-1 et suivants et D. 6323-1 et suivants du Code du Travail

Nombre d'heures acquises au 31/12/13 :	868 heures
Nombre d'heures utilisées :	Néant
Nombre d'heures restantes :	868 heures

**L.E.C.O**  
2, Rue de la Chaudronnerais  
BEAUCE - B.P. 10258  
35302 FOUGÈRES CEDEX  
Tél. 02 99 99 30 50 - Fax 02 99 99 59 23  
669 201 048 RCS RENNES